



ADHAVE – Enquête publique ligne 18 – Juillet 2021

Ce document résume la position de l'ADHAVE, qui est une association (loi 1901) avec pour objet la défense des intérêts et de la qualité de vie des habitants de la ville de Voisins-le-Bretonneux, dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Argumentation

L'ADHAVE a contribué à l'enquête publique de 2016 concernant le tracé de la ligne 18 qui passait sous le quartier de la Bretonnière, en signalant les risques afférents à la nature des sols.

Depuis 2018, l'ADHAVE alerte la municipalité, le département, l'EPAPS sur le projet de changement du tracé de la route départementale 91 (RD91) et de la suppression du mini-tunnel de Villaroy causés par la construction de la gare de Saint-Quentin Est.

L'association a notamment proposé très tôt le contournement de Voisins-le-Bretonneux par le sud, à partir de la D36 permettant de canaliser le trafic venant de la vallée de Chevreuse. En effet, Voisins-le-Bretonneux est déjà saturée par le flux montant et descendant des véhicules en transit (nord-sud)

La RD91 permet un accès rapide à Versailles. Sur son tracé, le mini-tunnel de Villaroy permet la circulation des transports publics en site propre. Les bus circulant sur l'avenue de l'Europe ne croisent pas le trafic automobile.

Il est prévu de détourner le trafic de la RD91 vers la D36 en passant le long du golf sur l'avenue de l'Europe. Le reclassement de cette voie provoquera, aux abords de la gare, puis le long de l'avenue de l'Europe jusqu'à la D36, de gros embouteillages.

Il y a en effet peu de voies de substitution entre Versailles et la vallée de Chevreuse. La congestion de la ville de Voisins-le-Bretonneux va donc s'aggraver.

Un autre effet, déjà constaté est qu'une partie du trafic va se détourner à travers le quartier de la Bretonnière, au sud de la friche Thalès, dont les voiries ne sont pas adaptées. Signalons aussi la présence d'une école au milieu du parcours. Ces voiries qui étaient privées ont été cédées à la commune de Voisins-le-Bretonneux.

L'absence d'un parking voitures de taille suffisante à proximité de la gare va inciter les usagers venant de la vallée de Chevreuse, par exemple, à stationner dans les résidences environnantes (Bretonnière, Guyancourt).

Ce projet privilégie, au regard du plan d'urbanisation produit, les constructions d'immeubles plutôt qu'un parking indispensable à proximité d'une gare. Rappelons-le, l'offre de transport publics de Saint-Quentin-en-Yvelines et inter départemental contraint de nombreux habitants à utiliser leurs véhicules personnels. Il est plus que probable que de nombreux résidents de la vallée de Chevreuse viendront se garer à la gare pour continuer en train.

Il apparaît donc que l'étude d'impact de l'implantation de cette gare a été fortement négligée dans ses aspects de circulation et de stationnement. Ajoutons que la construction d'un grand nombre d'immeubles va provoquer un apport d'environ 4000 personnes et achever l'asphyxie des villes de Voisins-le-Bretonneux et de Guyancourt.

Il semble enfin que la ville de Voisins-le-Bretonneux n'ait pas été suffisamment consultée dans ce projet pour lequel elle est concernée au premier chef.

Résumé

L'ADHAVE demande donc :

- 1) que **l'étude d'impact sur la circulation soit complétée** par :
 - a. une simulation de l'accroissement de la circulation lié à l'implantation de la nouvelle gare, de ses accès et de la création du Quartier des Savoirs, et propose une solution qui préserve la fluidité des axes majeurs que sont la RD91 et RD36.
 - b. une étude d'impact et des nuisances sonores et écologiques consécutives à l'accroissement de la circulation, en particulier le devenir d'autoroute urbaine de la RD36 en prolongement des travaux routiers en cours de réalisation sur Saclay,
 - c. que le dévoiement éventuel de la RD91s'inscrive dans un projet plus global de délestage de la circulation du centre de Voisins.
- 2) que des **parkings soient prévus en nombre suffisamment important à la gare** de Saint Quentin Est pour pouvoir accueillir les véhicules des voyageurs, et non un simple « parking-relais ».
- 3) que **l'ADHAVE soit consultée** dans le cadre de l'aménagement du futur « Quartier des Savoirs ».

En l'état des informations en notre possession, **l'ADHAVE est défavorable à « l'enquête publique concernant la DUP modificative emportant mise en compatibilités des dossiers d'urbanisme »**, et notamment au projet de dévoiement de la RD91 et de suppression du mini-tunnel.

L'ADHAVE est en l'état opposée au tronçon de la ligne 18 entre Saclay et Versailles dont l'utilité n'est pas avérée et dont l'impact sur les terres agricoles traversées met en péril les efforts de développement de circuits courts alimentés par les fermes du plateau de Saclay, et entre en opposition avec l'objectif écologique du projet.

L'ADHAVE souhaite que la concertation soit faite dans un véritable esprit de consultation et non seulement d'information.